

Réf: Dossier N° 045286

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHRONOSTEC24 AFRICA »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 1004, Ilot 268

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2021, et enregistrés au CEPICI le 09/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRONOSTEC24 AFRICA »

Objet :

- RESTAURATION

- BOULANGERIE

- PÂTISSERI

- HÔTELLERIE

- PARK AQUATIQUE ET DIVERTISSEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, Lot 1004, Ilot 268

Dirigeant(s) : M GBEI FONH EDOUARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06698 du 03/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32917/GTCA/RC/2021 du 03/11/2021

